



CENTRE DE LOISIRS Octobre 2022

Madame, Monsieur,

Le centre de Loisirs fonctionnera **du 24 octobre au 4 novembre 2022** et se déroulera dans les salles polyvalentes et de sport, pour les enfants nés à partir de 2016 et à l'école maternelle Mendès-France, pour les enfants à partir de 3 ans révolus jusqu'à 2017.

Ce centre sera ouvert aux enfants de la Commune et à ceux de l'extérieur qui auront de 3 ans révolus à 14 ans dans l'année. L'accueil aura lieu tous les jours de **9h à 12h et de 14 H 00 à 17H 30 sauf les samedis, dimanches et jours fériés, avec ouverture des portes à partir de 8h45 et 13 H 45.**

- **Inscription :**

La participation hebdomadaire par enfant est fixée comme suit :

Quotient familial inférieur à 950€ :

- 25 € pour les Rinxentois, les enfants scolarisés dans la commune ou ayant un lien de parenté direct dans la commune
- 50 € pour les enfants de l'extérieur

Quotient familial supérieur à 950€ :

- 30 € pour les Rinxentois, les enfants scolarisés dans la commune ou ayant un lien de parenté direct dans la commune
- 60 € pour les enfants de l'extérieur

Une réduction de 2€ par enfant est consentie à partir du deuxième enfant.

L'ATL est acceptée.

Les inscriptions seront reçues en Mairie de RINXENT du 26 septembre au 30 septembre 2022 et le montant de votre contribution financière sera exigé à l'inscription. Il est conseillé de respecter la période d'inscription car passé ce délai, il sera impossible de satisfaire les demandes des retardataires.

Il n'y aura aucun remboursement pour convenance personnelle sauf en cas de maladie (dûment constatée par un certificat médical) ou de force majeure. Ce certificat médical est à ramener impérativement en mairie.

Pour inscrire votre enfant, vous voudrez bien vous munir du **carnet de vaccinations, de l'attestation CAF stipulant votre Quotient Familial, votre attestation ATL (pour les bénéficiaires : original feuillet vert) ainsi que le dossier dûment complété.**

Petit rappel : la carte d'identité et la sortie de territoire seront obligatoires pour les sorties en dehors du territoire français. En faire la demande dès maintenant si votre enfant n'est pas encore en possession de sa carte d'identité.

- **Cantine (non obligatoire) : 3€50**
- **Garderie (non obligatoire) :**
 - de 7h30 à 8h45 : 1,50€
 - de 17h30 à 18h : 0.50€

Aucun rajout ne sera possible pendant la période du centre de loisirs. Les inscriptions de la garderie et la cantine se tiendront du 26 septembre au 30 septembre 2022.

Pour information, les jours de sorties sont le mardi et le vendredi pour la première semaine et le mercredi et le vendredi pour la deuxième semaine.